



Commune de BOULOUPARIS

Déclaration de perte

- de carte nationale d'identité
 de passeport

PERSONNE MAJEURE

PERSONNE MINEURE

↳ Déclarant

Homme

Femme

Nom:

(Nom de famille)

Prénoms:

(Dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance: _____ à

Pays:

Domicile ou résidence:

Code postal: _____ Commune: _____ Pays:

↳ Caractéristiques du ou des documents

Carte nationale d'identité	Passeport
N°:	N°:
Délivré le:	Délivré le:
A: (nom de la personne titulaire du document)	A: (nom de la personne titulaire du document)
Par:	Par:
Pays:	Pays:



Eléments sur la disparition du ou de documents

Date: _____

Lieu: _____

Circonstance: _____

Fait à BOULOUPARIS, le _____

Signature du déclarant

Partie réservée à l'Administration

Autorité recevant la déclaration: Mairie de BOULOUPARIS

Etablie le: _____

Par: **Samantha NAPOLEON** ou **Julia QUINTY**

Agent en charge des passeports et CNIS

Cette déclaration ne vaut pas un document d'identité.

"La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire"

1 Exemple à conserver par le déclarant
1 Exemple à conserver par l'administration

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.